

Entretien avec Philippe Bompard

Artisan maçon depuis 30 ans, dont les 14 dernières années à Die (26 - Drôme) - BBC SARL.

Pourquoi avez-vous choisi d'intégrer le dispositif DORéMI ?

Suite au Grenelle de l'environnement, la CAPEB a proposé les formations FEEBAT et le label Eco Artisan. J'ai tout de suite adhéré au projet qui consistait à faire monter en qualifications les entreprises du bâtiment, à nous faire appréhender de manière globale la rénovation énergétique et à introduire l'idée que les groupements d'artisans étaient indispensables pour atteindre le niveau de performance visé. Mais la mise en œuvre réelle ne démarrait pas assez vite dans les faits...



Alors, lorsqu'en 2012 le dispositif DORéMI nous a été présenté, j'ai tout de suite été prêt à m'impliquer. On allait nous donner les moyens de mettre en place ce dont j'étais déjà convaincu et ce pour quoi je me formais depuis des années. C'est la première fois que je vois des collectivités territoriales aller vers les entreprises avec une vraie nouvelle idée et des moyens.

D'habitude, les institutions viennent vers nous soit avec du saupoudrage de subventions qui généralement profitent aux plus opportunistes, soit avec un discours en décalage par rapport aux besoins du terrain, sans projet concret. De plus, le projet me paraissait intéressant à tous les plans : professionnel, intellectuel, citoyen et commercial. Et puis, si on peut encore sauver la planète, c'est l'axe sur lequel je peux agir efficacement à mon échelle.

Vous êtes le « pilote » du groupement d'artisans dont vous faites partie. En quoi cela consiste-t-il ?

Mon premier rôle a été de constituer le groupement. Dès le lendemain de la première présentation du dispositif DORéMI, j'ai appelé les confrères avec qui je travaillais depuis déjà longtemps pour leur proposer de créer un groupement. Je les ai convaincus, très vite, de partir ensemble.

Au quotidien, je fais vivre le groupement, je coordonne les différents échanges, c'est ce qui me plaît. Piloter un groupement, c'est comme manager son entreprise. Il faut encourager l'un, remonter le moral de l'autre, accompagner un confrère à une formation mais aussi dans des recherches sur un produit ou une technique. Etre le pilote signifie aussi veiller à ce que nous

arrivions à destination, c'est-à-dire aux objectifs que nous nous sommes fixés au départ dans le cadre de DORéMI. Je fais aussi le steward en m'assurant que tout le monde fasse le voyage confortablement. Je suis également en contact avec les clients qui font appel à notre groupement. Je dois donc être en mesure de promouvoir l'offre commerciale de mes confrères.

Le rôle de pilote c'est aussi contribuer à l'évolution du dispositif avec les différents acteurs et partenaires de DORéMI, je gère donc les contacts avec nos interlocuteurs des collectivités territoriales, Enertech, les organisations professionnelles, l'Institut négaWatt, etc.

Au-delà de ce que voient nos clients, DORéMI est un lieu d'expérimentation passionnant et en tant que pilote du groupement je coordonne d'une certaine manière un petit laboratoire !

Avez-vous rencontré une difficulté en particulier ?

Les dispositifs d'aide et de financement représentent une difficulté importante. Je n'en suis encore qu'au début puisque la Biovallée, collectivité porteuse du projet sur notre territoire, nous appuie là-dessus. J'ai l'impression que la complexité, notamment administrative, de ces dispositifs d'aide en restreint l'accès. Cette difficulté n'est donc pas locale, mais à une échelle plus globale.

En tant qu'artisan du bâtiment, que vous apporte votre participation à ce dispositif ?

Encore plus de crédibilité auprès de nos clients ! Lorsque j'explique à des particuliers que je fais partie d'un groupement et que nous travaillons à l'amélioration globale de la performance énergétique de leur maison, le retour est excellent. La très grande majorité des particuliers sont perdus dans la complexité des techniques, les explications contradictoires, les mauvaises bonnes idées trouvées sur internet. Le simple fait de se présenter en groupement enlève une grande inquiétude.

De notre côté à nous, artisans, le dispositif nous assure que ce que nous allons mettre en œuvre sur une maison fonctionnera, d'autant plus que nous aurons travaillé en concertation avec nos confrères du groupement. Le dispositif donne à chacun une expertise dont nous n'aurions pas pu disposer seul.

Plus prosaïquement, nos métiers changent, autant faire partie de ceux qui changent en premier que de ceux qui vont se réveiller dans deux ans.

Artisans Diois de la Rénovation Énergétique

Au sein du groupement « Artisans Diois de la Rénovation Énergétique », Philippe Bompard est accompagné par Jean-Claude Mollard (Placostyl), Menuiserie Merrill Bishop, Marc Feret Electricité et Sébastien Combet (Laurent et Combet Plombier - Chauffagiste).